



Paris, le 25 avril 2007 - n°80/D130

Le bureau du Cnis, dans son avis du 21 mars 2007 « considère indispensable de rendre compte des situations complexes et diversifiées du marché du travail par une batterie d'indicateurs sur l'emploi, le chômage, le sous-emploi et la précarité de l'emploi. Il demande qu'un groupe de travail du Cnis précise les indicateurs que le système statistique public devra produire ».

Jean-Baptiste de Foucauld, inspecteur général des Finances, est nommé président de ce groupe de travail.

Ce groupe sera également amené à réfléchir aux modalités de diffusion des indicateurs qu'il proposera.

Un premier point sur les travaux du groupe sera fait lors de l'inter formation statistiques sociales du Cnis à l'automne 2007.

Le vice-président du Cnis

signé

Jean-Pierre DUPORT